

Demande en obtention d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

(Loi du 18 décembre 2015 relative à l'accueil des demandeurs de protection internationale et de protection temporaire)

Données du salarié(e) : N° matricule : _____ / _____ / _____

Nom et prénom du salarié : _____

Date et lieu de naissance du salarié : _____

Nationalité du salarié : _____

Employeur intéressé : N° matricule : _____ / _____ / _____

Nom de l'entreprise (employeur) : _____

Adresse de l'employeur : _____

Emploi offert : _____

Date d'entrée en service et type de contrat de travail : _____

Rémunération brute offerte et nombre d'heures de travail par semaine : _____

(Date et signature de l'employeur)

(Date et signature du salarié)

Toute demande d'AOT doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Copie (recto-verso) de l'attestation de dépôt d'une demande de protection internationale du salarié ;
- CV du salarié ;
- Copie du contrat de travail signé par les deux parties, conforme au droit du travail luxembourgeois *;
- Lettre explicative de l'employeur justifiant l'engagement du salarié ;
- Le cas échéant une copie des certificats attestant la qualification professionnelle du salarié ;
- Certificat d'affiliation du Centre Commun de la Sécurité Sociale (uniquement en cas de renouvellement de l'AOT).

* Indiquer obligatoirement la mention suivante comme date de début du contrat de travail : « le présent contrat de travail entre en vigueur dès la délivrance de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) »